



N° affiliation FFTA : 1017032

Procès-verbal N° 032/03/2020 du 11/03/2020.

" Contre vents et marées, nos flèches engagées marquent notre convivialité "

REUNION du COMITE DIRECTEUR ELARGI.

Sur convocation par courriel du Président en exercice, Jean-Louis RUAULT, le CDE s'est réuni le mercredi 11 mars 2020 à 18h00, au « Club-House » de la Rue de Philippsburg à St Martin de Ré 17410, pour y débattre et voter l'ordre du jour suivant :

- **Subvention Mairie** (Son utilisation pour 2020 : Achat d'arcs de compétition?).
- **Nettoyage du pas de tir** (le S 21/03/2020?).
- **Préau** (Achat complet ou conception locale?).
- **Animation avec le "Foot en salle" le D 22/03/2020** (Argumentation de Dominique).
- **Clôture salle du D 29/03/2020.**
- **Ré Tour Handisport.**
- **Brocante du J 21/05/2020.**
- **TAE national et international du D 14/06/2020.**
- **Refonte du Règlement Intérieur.**
- **Watts Apps** (Satisfait ou pas?).
- **Tarifs définitifs des Interventions-initiations de Juillet et Août 2020.**
- **Points ou interrogations diverses : Gobelets, Maillots "Subliteam", Code d'Accès au pas, Passage de flèches, Achat matériel, Location des arcs de prêts** (Oui ?, non ?, passé un an ?, deux ans ?)

ATTENTION :

- 1) **Au moment de l'élaboration de ce PV, certains points débattus et actés ne seront pas exécutoires en raison de la décision gouvernementale de confinement pour combattre et freiner la pandémie provoquée par le CORONAVIRUS 19 (Covid 19). ils se signaleront à vos yeux par une écriture rouge italique et ne seront pas systématiquement commentés.**
- 2) **Les informations ou décisions suspendues à la levée du confinement vous seront communiquées au cas par cas si nécessaire sur le site du club.**

Dès 19h15, le Comité de Direction Élargi étant au complet (Krisinda GASNIER excusée), les points inscrits à l'ordre du jour fut abordés:

A savoir,

● **Subvention Mairie**

Avec le subvention Mairie, après délibération le CDE a voté l'acquisition de 2 jeux d'arc avec leur sac pour une valeur totale de 700€ ainsi que l'achat de pailles pour une valeur équivalente.

● **Nettoyage du pas de tir (Mars)**

● **Préau**

Il sera situé au fond, contre le mur, à côté de l'escalier. Le CDE a choisi une conception locale qui ne porterait pas préjudice au club vis - à - vis de l'environnement. Le maître d'œuvre Yann BUHRENDT a déjà élaboré plan et métrage. Cet ouvrage à un pan fermé devrait coûter 1000 € hors câbles d'arrimage des matériels. Il pourra voir le jour dès que les services compétents de la Mairie auront bouché leur trou-puisard de début d'automne.

- **Animation avec le "Foot en salle : Les Globes Trotter" (Mars)**
- **Clôture salle, remise des arcs et matériels pour la saison d'été. (Mars)**
- **Ré Tour Handisport . (Septembre)**

Prévue le samedi 16/05/2020 ,10h00/17h30,, cette manifestation reportée pour cause du Covid 19 au Samedi 05/09/2020 veille de la fête des Associations (06/09/2020) ne verra pas notre participation.

- **Brocante du J 21/05/2020.**

On sait faire et l'organisation sera comme à l'ordinaire. Un rappel courrier sera comme d'habitude transmis à la nouvelle municipalité pour nos besoins en matériel. Notre projet "FRITES FRAICHES" restera dans nos tiroirs aux vues des conditions climatiques du moment.

- **TAE national et international du D 14/06/2020.**

On sait faire et l'organisation (en tenant comptes des points négatifs reconnus) sera la même que l'année dernière. Un rappel courrier sera comme d'habitude transmis à la nouvelle municipalité et autres autorités pour nos besoins en matériel et accès. Sauf changement l'arbitrage sera assuré par messieurs Yannick TIRATEAU et Rémi FAUPIN.

- **Refonte du Règlement Intérieur.**

Un projet de dépose d'un nouveau statut et d'un allègement du règlement intérieur circule entre les membres du CDE, Ces projets seront délibérés et votés en réunion de CDE courant juin-juillet 2020 pour être présenter en assemblée générale extraordinaire de fin d'année.

- **Watts Apps** (Satisfait ou pas?).

Le CDE reconnaît que cet outil renforce une cohésion et l'information déjà existante faite par courriels (Zimbra) ou par site internet (archersdere.fr). Toutefois pour des raisons de sûreté informatique et parce que la communication groupée perturbe le réseau de certains d'entre-nous (Entrepreneurs ou Auto-entrepreneurs), il ne sera pas créé de groupe CDE au sein de cette entité.

- **Tarifs définitifs des Interventions-initiations de Juillet et Août 2020.**

Le CDE maintient les tarifs 2019 pour 2020 (Forfait 2h00/200 € et 6 € par participant)

Afin de se garantir contre toute erreur, une fois le devis initial émarginé pour acceptation, celui-ci sera doublement émarginé le jour même de l'activité entre un membre du club et un membre accompagnateur validant conjointement le nombre de participants. C'est sur la base de cette double vérification que sera établie la facturation sans qu'il puisse y avoir d'éventuel recours .

- **Points ou interrogations diverses : Gobelets, Maillots "Subliteam", Code d'Accès au Pas, Passage de flèches, Achat matériel, Location des arcs de prêts.**

|A|Gobelets : 1000 gobelets sont en notre possession pour location ou vente lors de nos activités (voir article sur le site).

|B|Maillots "Subliteam" : Attendue le 20/03, leur expédition est bloquée par le confinement Covid 19.

|C|Code d'accès Pas de "La Cible" : Pour 2020, le changement prévu le 01/04 est non exécutable au regard du confinement Covid 19 (voir article sur site)

|D|Passage de flèches : Prévu le 23 ou le 24/03 et non exécutable au regard du confinement Covid 19 (Sera reprogrammé, s'il y a lieu)

|E|Achat matériel : Le CDE a voté l'achat annuel (si nécessaire) de 2 à 5

paires de branches d'arcs pour débutants et étudie l'acquisition de fûts (poignées).

|F|Location des arcs de prêts: Après large et longue délibération le CDE pense que la deuxième année de prêt pour ce qui concerne les adultes serait à remplacer par une location annuelle (30€ pour les non compétiteurs et 50€ les autres). En l'état le CDE y pense mais se refuse à toute décision immédiate, se donnant ainsi le temps nécessaire à une réflexion plus poussée. Un vote décisionnel sera à prévoir lors d'une prochaine réunion du Comité de Direction Élargi.

20h30, l'ordre du jour étant épuisé, cette réunion s'acheva sur un agréable moment de convivialité.

Le Président,

Le Secrétaire,

J-Louis RUAULT

Rémi FAUPIN

**PROTEGEZ VOUS, les VOTRES & les AUTRES...
RESTEZ CHEZ VOUS et PRATIQUEZ les GESTES
BARRIERE...
COURAGE...L' ETRE HUMAIN VAINCRA le COVID 19**

mardi 31 mars 2020